

PV du Conseil Municipal du 07/11/2022

Présents : Luc Mabilde, Dirk Eberhard, Eulalie Pinto, Marie Sarda, Vincent Llorens, Mathieu Santini, Michael Jung, Pierre Chevenard

Absents excusés : Marie-Laure Ruiz, Antoine Baratier

Secrétaire de séance : Marie Sarda

Ordre du jour :

- 1) Cantine : tarifs, conventions, emplois**
- 2) Point renouvellement emplois aidés et/ou créations de postes**
- 3) Questions diverses**

1) Cantine : tarifs, conventions, emplois

Proposition d'un tarif à 10.50 euros pour les communes du RPI afin d'arriver à l'équilibre des comptes de la cantine de Festes qui serait applicable à partir du 1^{er} janvier 2023

Vote oui pour à l'unanimité

Proposition de prix :

- pour les enfants hors convention à 5.10 euros
- pour les adultes AREP à 4.30 euros
- pour les adultes instituteurs et autres adultes ainsi que pour les adultes prenant le repas à emporter pour les chantiers à 8.50 euros

La part se partagerait donc entre 4.30 euros pour les parents et 6.20 euros pour les communes avec une augmentation de 1.25 euros pour 2023

Nous attendons pour voter jusqu'à la fin du mois de décembre après la négociation de cette nouvelle convention avec les autres communes

En ce qui concerne les emplois aidés : il est possible de demander la prolongation à 40% du contrat aidé de Patricia pour 6 mois, nous le saurons d'ici le 22 novembre prochain, si ce contrat aidé n'est pas prolongé nous ferons un contrat à durée déterminée de 4 heures du 23 novembre jusqu'aux vacances de Noël

Vote oui pour à 7 voix (vincent llorens est sorti pour ce vote)

2) Point renouvellement emplois aidés et/ou créations de postes

Le contrat pour le poste d'adjoint technique de Cécile Boismard n'a pas été renouvelé

Proposition d'Eulalie d'établir un contrat CDD jusqu'à la fin de l'année plus les congés (3 semaines) que Cécile n'a pas pris

Proposition de créer un poste d'adjoint technique à partir du 1^{er} janvier en CDI à 20 h et d'embaucher Cécile Boismard

Vote oui pour à l'unanimité

3) Questions diverses

- Démission de la première adjointe Marie Laure Ruiz : lorsque la préfecture aura accepté sa démission il conviendra de décider si nous gardons 3 adjoints et répartir les tâches ou non et trouver un suppléant pour le RPI
- la dalle dans la grange communale va être faite

Pour la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu **le 28 novembre 2022** prévoir à mettre à l'ordre du jour les tarifs de l'eau et parler de l'éco-lotissement

Fin de la séance à 20 h 45